



Votre avis compte pour l'élaboration d'un projet innovant pour notre quartier, le Chemin de l'Île

Madame, Monsieur,

Avec le Conseil du quartier tenu le 22 mai dernier, la réflexion collective sur le devenir de notre quartier évolue.

Les échanges entre les participants et la diversité des propositions expriment un profond attachement des uns et des autres à accompagner les mutations en vue.

Les idées fleurissent :

- Quelle rénovation du devant de la gare du RER pour rendre l'entrée du quartier attractive et fonctionnelle ?
- La création d'une voie nouvelle reliant la rue Gallieni à l'esplanade de l'A86 facilitera-t-elle les déplacements et le transit des bus ?
- Quels aménagements au-dessus de l'esplanade pour assurer une continuité commerciale ? Comment créer un véritable cœur de quartier par un centre commercial digne de ce nom, vivant, accueillant et capable de répondre aux besoins des consommateurs que nous sommes ?
- Comment la Cité Komarov pourra-t-elle faire le lien, en toute harmonie entre le Parc du Chemin de l'Île et le reste du quartier ?

Pour répondre à ces questions et pour élaborer ce projet ambitieux : **votre avis compte.**

Nous sommes conscients qu'en confrontant nos idées et en multipliant les échanges, nous pourrions bâtir un projet qui prendra en compte nos préoccupations actuelles et anticiper sur les évolutions à venir.

Si le projet se construit dans le temps, néanmoins nous sommes amenés à répondre à certaines exigences actuelles, pour surmonter des obstacles et éviter des dérives qui pourraient à terme même compromettre nos options.

Votre participation est indispensable.

Alors, soyons attentifs à faire évoluer ensemble ce projet, à le faire vivre au fil du temps et à veiller à sa mise en route.

Je vous invite avec les élus du quartier à nous retrouver, afin de poursuivre nos échanges et affiner nos propositions.

**Dés le 19 juin 2006, à 20 heures.
Salle Voltaire**

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Abid EL KHATTABI
Président du Conseil du quartier

Le quartier du Chemin de l'île : un quartier en mouvement

Des mutations déjà visibles et d'autres à venir

Eléments présentés au conseil de quartier du 22 mai 2006

Le quartier du Chemin de l'île connaît à court, moyen et long termes, une évolution importante, notamment de ses franges :

- Le Parc départemental du Chemin de l'île, de 14ha, vient d'ouvrir,
- Les berges de Seine ont été réaménagées pour devenir un lieu de promenade privilégié ;
- La ZAC Rouget de Lisle est en cours d'achèvement : 350 logements seraient livrés en 2008 ; sont également compris dans le projet, une résidence pour étudiants, une crèche de 44 berceaux et un square planté,
- La Maison du Chemin de l'île accueillera dès 2008 un nouveau centre de loisirs, un foyer pour les seniors et une salle de quartier,
- A plus long terme (d'ici 2011) entre 600 et 700 nouveaux logements seraient réalisés en face du Parc (secteur Hoche, appartenant à la ZAC Seine Arche), à la place d'une friche urbaine ;
- La zone d'activité des Guillaies s'efforce de se diversifier, en accueillant notamment de nouvelles activités tertiaires en bord d'A86, alors que des fermetures pèsent sur d'autres entreprises du quartier comme Natalys...

Ces différents projets représentent un fort potentiel d'avenir pour le quartier et interpellent le fonctionnement actuel. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé, lors du conseil municipal du 18 janvier 2005, d'engager avec les habitants une réflexion sur le devenir souhaité pour ce quartier.

Trois principales préoccupations formulées par les habitants

Lors d'un conseil de quartier tenu le 9 février 2005, les habitants se sont exprimés sur le fonctionnement actuel du quartier et sur leurs attentes quant à son évolution. Trois types de questions ont émergé :

- **Quel devenir pour le centre commercial du Chemin de l'île ? Comment répondre aux besoins de l'ensemble des habitants actuels et futurs ?**
- **Comment mieux organiser les déplacements dans le quartier et vers le Centre Ville ?**
- **Comment maintenir et conforter une mixité dans le quartier ? Comment avoir un cœur de quartier fréquenté par l'ensemble de ses habitants ?**

Deux études pour apporter des propositions

Pour répondre à ces enjeux, la Ville a lancé deux expertises :

- L'une sur la question du **commerce** pour faire un diagnostic de l'offre commerciale actuelle et examiner les possibilités d'évolution du commerce. De premiers éléments ont été présentés lors du conseil de quartier du 19 octobre 2005.
- La seconde est une **étude urbaine** qui, au regard des pistes issues de l'étude commerce, vise à faire des propositions de renforcement du tissu commercial, de réaménagement des espaces publics et des voies de circulation pour faciliter les déplacements et bien articuler le quartier existant avec les secteurs d'aménagement. De premières propositions ont été présentées en conseil de quartier le 22 mai 2006.

De premières pistes d'évolution du quartier en débat

Pour le renforcement du tissu commercial dans le quartier, les différentes réunions publiques et débats ont affirmé la **volonté d'avoir un cœur de quartier renforcé, destiné aux habitants actuels et futurs. Il a été mis en avant la nécessité de rendre le centre commercial du Chemin de l'Île plus attractif, en développant notamment l'offre commerciale.**

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, les premières hypothèses de réaménagement urbain débattues le 22 mai dernier sont les suivantes :

Lire la suite au dos



Coupon à découper et à renvoyer à

la Mairie de quartier - 8 Boulevard du Général Leclerc – 92000 Nanterre.

Je serai présent(e) à cette rencontre.

Je ne pourrai pas y être présent(e), mais je souhaite participer à ce groupe de travail.

NOM.....**Prénom**.....

Adresse.....

Téléphone.....**Adresse électronique**.....

- La **valorisation du centre commercial** est étudiée selon deux hypothèses : **soit une réhabilitation du centre commercial, soit une démolition-reconstruction** permettant d'augmenter l'offre commerciale, d'en améliorer sa visibilité et d'accueillir de nouveaux logements en étage.
- **L'affirmation d'un lien commercial entre le centre commercial et la gare de Nanterre Ville en implantant de petits kiosques** commerciaux sur la dalle de l'A86, et éventuellement en **ouvrant quotidiennement une partie de la halle du marché.**
- **La création d'une nouvelle voie entre l'avenue de la République et la rue Pascal**, pour désengorger le secteur de la gare et améliorer les liaisons avec le centre ville ;
- **La mise en sens unique de l'avenue Gallieni et son réaménagement pour accueillir les liaisons douces**, vers Rouget de Lisle, le secteur Hoche et le Parc ;
- **Le réaménagement du passage piéton sous les voies ferrées au niveau de la gare de Nanterre ville;**
- **La réalisation d'une nouvelle traversée sous les voies du RER A dans le prolongement de la rue Bécquet**, permettant d'améliorer les liaisons vers le centre ;
- **Pour mieux articuler la cité Komarov avec le futur aménagement du secteur Hoche et le Parc :**
 - ✧ Il est proposé **le changement des sens de circulation** des rues Doucet et des Prés et **le réaménagement des parkings de la cité** en vue de rendre leurs accès plus confidentiel pour les protéger d'éventuels stationnements intempestifs liés au Parc,
 - ✧ **La réalisation d'une voie à l'arrière de la cité**, dans le prolongement de la rue Ampère permettrait par ailleurs d'ouvrir la cité sur son environnement.
- **Pour rendre plus accessible le Parc** à l'ensemble des habitants du quartier, il serait envisagé **le prolongement, à plus long terme, de la rue des Acacias** jusqu'à l'entrée principale du Parc.

Il s'agit pour l'instant de premières pistes, à débattre et à enrichir ensemble.

